



## **Pilier # 4:**

### **DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN ET AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE**

---

**Pour accroître le capital humain et améliorer la qualité des services sociaux de base, le MND s'engage à :**

#### **Dans le domaine de l'éducation**

- Décréter l'État d'urgence et ouvrir le plus vaste chantier de réhabilitation de l'école guinéenne de l'ère postindépendance ;
- Faire une révision fondamentale des structures et des programmes en mettant l'accent sur les filières professionnelles, techniques et pratiques ;
- La mobilisation et l'affectation des ressources financières suffisantes à l'éducation : affectation budgétaire à hauteur de 20% et création d'un fonds souverain de sauvegarde et de modernisation de l'école guinéenne, pour correspondre aux standards internationaux.
- Investir massivement dans l'école tant dans la formation des formateurs, dans les infrastructures (construction de 8000 nouvelles classes dans le primaire, 5000 dans le secondaire, finalisation de la construction des écoles régionales des arts et métiers et réhabilitation complète de toutes les universités publiques); ainsi que dans les contenus et supports pédagogiques
- Professionnaliser le système éducatif pour le doter de « pôles d'excellence et procéder à une réorientation des programmes d'enseignement adaptés au marché de l'emploi ;
- Valoriser et renforcer la fonction enseignante en accordant une attention toute particulière au « statut de l'enseignant ».
- Engager la réglementation de l'enseignement privé ;
- Promouvoir le développement de la recherche scientifique et de la technologie, en vue de la transformation des ressources naturelles et renouvelables.

## **Dans le domaine de la sante publique et la protection sociale :**

- Réorienter notre politique de santé publique en organisant les « états généraux de la santé » pour concevoir et mettre en place un « plan urgence hôpital public » ;
- Porter le budget du système de santé à 15% du budget national.
- Réhabiliter les centres hospitaliers existants (l'hôpital Ignace Deen à Conakry et 4 autres hôpitaux à l'intérieur du pays) et construire de nouveaux centres hospitaliers (1 dans la banlieue de Conakry et 3 autres à l'intérieur du pays) et les centres de santé suivant un plan stratégique de la santé.
- Doter ces structures d'infrastructures sanitaires adéquates en procédant au déploiement de centres spécialisés : Transfusion sanguine, Traumatologie, Imagerie Médicale, Lutte contre le cancer du col de l'utérus, soins pour malades mentaux à Conakry et à l'intérieur du pays pour désengorger l'hôpital de Donka et d'Ignace Deen.
- Promouvoir et encourager l'essor de l'industrie pharmaceutique locale et/ou traditionnelle en vue de subvenir aux besoins en médicaments contre les maladies tropicales.
- Mettre en place une médecine préventive dynamique et une médecine curative efficace par la distribution des soins de santé primaires de qualité et accessibles à tous, notamment le déploiement de petites unités mobiles vers les contrées les plus lointaines en faveur des plus démunis ;
- Introduire une couverture médicale universelle qui consiste à mettre en place un plan de santé accessible à tous les Guinéens quelles que soient leurs conditions sociales c'est-à-dire un système de santé pour tous. Il s'agit en fait d'une assurance maladie qui fonctionnera sur la base de la solidarité c'est-à-dire qu'avec 20,000 GNF, les Guinéens pourront être soignés et auront des médicaments. De plus, les frais d'hospitalisation et d'accouchement seront couverts. De manière générale, toutes les personnes démunies auront droit à la gratuité des médicaments et des soins.

## **Pour répondre aux besoins en eau potable des populations, le programme prévoit :**

- La construction de 4000 Km de réseaux supplémentaires d'adduction d'eau potable ;
- La construction de 20,000 forages et points de captation pour les besoins domestiques d'eau.
- La construction de nouveaux réservoirs d'une capacité totale de 300 000 m<sup>3</sup> ;
- En milieu rural, la réalisation de 10,000 forages neufs, la réhabilitation de 2500 forages ; et la réalisation de 5000 puits modernes à grand diamètre.

